

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX**

\*\*\*\*\*

**SEANCE du 27 mai 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-sept mai à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX.

**MEMBRES**

**Etaient présents :**

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX – Mme Chantal LESOU – M. Jean-Luc DEVILLONI –
Présents :	15	Mme Pascale LABEUCHE – M. Eric RIO – Mme Aurore COURGEY – M.
Votants :	15	Jean-Charles MARIE – Mme Mélanie BOUERY – M. Jean-Michel DUPONT –
Absents :	0	Mme Danielle JACQUIOT – M. Olivier BOURNEZ – Mme Sandrine
Excusés :	0	THIRION – M. Philippe MORCELY – Mme Stéphanie GAUTIER – M.
		Valentin MANGEOLLE

**Date convocation :**

20 mai 2020

Absent (s) :

**Date affichage :**

30 mai 2020

Procuration (s) :

M. Valentin MANGEOLLE est nommé secrétaire de séance

-----  
**Délibération n° 7/2020**

**OBJET : Election du Maire**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel à candidature, il est procédé au vote

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé, écrit sur papier blanc

Après dépouillement, les résultats obtenus sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Monsieur Jacky CHIPAUX a obtenu 15 voix (quinze voix)

Monsieur Jacky CHIPAUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,  
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 27 mai 2020 – Le Maire, Jacky CHIPAUX